

LISTE DES RESERVES DE PÊCHE EN PLANS D'EAU	
Lac le Combau	Sur l'ensemble du lac de Combau
tributaires des lacs du Carlit	Sur l'ensemble des tributaires des lacs du Carlit
Tributaires du Lanoux	Du Lanoux au Lanouzet et du Lanoux au Fourrats
Toutes les arrivées d'eau du Rouzet et depuis le Rouzet jusqu'au Lanoux	
Tributaires du groupe Camporells	Du lac du Refuge (limite amont) au lac dit « Bassette. amont » (limite aval)
Retenue du barrage de Matemale	Lorsque la côte du plan d'eau est inférieure à 1 533 m NGF ;
	Dans la zone de protection de l'ouvrage matérialisée par des bouées, ainsi que depuis la digue sur une limite de 200 mètres en rive droite et 550 mètres en rive gauche
	Tributaires de la retenue du barrage de Matemale pour leur partie comprise entre le chemin qui fait le tour du lac et le lac lui-même
	Pour la rivière Aude, l'interdiction se prolonge sur 300 mètres jusqu'à la passerelle en bois Jusqu'à la date d'ouverture des lacs de montagne.
Retenue du barrage de Puyvalador	Depuis la digue ainsi que 50 mètres en amont de celle-ci sur les deux rives et lorsque la côte du plan d'eau est inférieure à 1413 m NGF
Retenue du barrage des Bouillouses	La pêche est fermée dans les rivières de la Grave (limite amont : la passerelle, limite aval : le plan d'eau) et de la Balmette (limite amont : Confluence déversoir Esparbé, limite aval : confluence avec la Grave), ainsi que dans le plan d'eau des Bouillouses dans l'amont matérialisé pour sa limite aval par des panneaux (borne SNCF n° 0 sur la rive gauche, et borne SNCF n° 4 sur la rive droite).
	Lorsque la côte du plan d'eau est inférieure à 2 009 m NGF

LISTE DES RESERVES DE PÊCHES EN DEUXIEME CATEGORIE	
Lacs de Villeneuve de la Raho	Depuis la digue qui sépare le grand plan d'eau du « lac écologique », ainsi que dans l'anse nautique et 50 mètres en retrait depuis l'origine de la digue du barrage de la porte de Bages, jusqu' à la porte du Stade (voir annexe II)
	Dans le lac écologique de Villeneuve-de-la-Raho (voir annexe II)
Retenue du barrage de l'Agly	Dans la zone de protection de l'ouvrage matérialisée par des bouées en amont du barrage, la pêche est interdite.
	En aval du barrage jusqu'au ravin de la Guichère (sur une longueur de 300 mètres)
	Dans la zone de frayères, une réserve temporaire sur la commune d'Ansignan en rive gauche, protégée la reproduction du brochet de l'ouverture de la pêche du brochet au 31 mai (limite amont : du casot situé à l'aval du seuil de retenue des matériaux, limite aval : au retour d'eau du canal d'Ansignan)
Plan d'eau de Saint Féliu d'Avall	Dans la partie Ouest délimitée par des bouées à la fin de la deuxième anse située en rive Nord et Sud
Plan d'eau de Villelongue Dels Monts,	Dans la pointe nord, sur les 200 mètres de la plage de graviers ;
Plans d'eau de Millas,	Plan d'eau n°4 dans l'angle des berges Sud et Ouest (voir annexe II).
Retenue du barrage de Vinça,	200 mètres en amont de la digue sur les deux rives

LISTE DES RESERVES DE PÊCHE EN RIVIERES DE PREMIERE CATEGORIE

	COMMUNE	COURS D'EAU	LONGUEUR EN METRES	LIMITE AMONT	Géographique degrés décimaux Latitude x , Longitude Y	LIMITE AVAL	Géographique degrés décimaux Latitude x , Longitude Y
VALLEE DU TECH	MONTFERRER	LA FOU	630	SORTIE GORGES DE LA FOU	42.457178 , 2.611128	CONFLUENCE AVEC LE TECH	42.452249 , 2.611495
	PRATS DE MOLLO	LA GUILLEME	900	COL BOURRO	42.410328 , 2.475106	CONFLUENT DU TECH	42.403702 , 2.47776
	PRATS DE MOLLO	LA FIGUERE	2300	PONT DE LA RD 74 (EL CENDREU)	42.424342 , 2.496041	CONFLUENT DU TECH	42.410356 , 2.511084
	AMÉLIE LES BAINS	LE MONDONY	600	LIEU-DIT "LA PISCINE" (en amont du Roc de la Merla)	42.465491 , 2.670642	CASCADE D'HANNIBAL	42.468514 , 2.668897
	CERET	CORREC FOSC	2500	SOURCE	42.42504 , 2.725578	PASSAGE A GUÉ FOUNT D'EN CHAUVET	42.440709 , 2.738453
	REYNES	Vaillère	2500	PONT LIEU DIT "LE MOULIN"	42.478298 , 2.727668	CONFLUENT DU TECH	42.494587 , 2.717295
	SAINTE-LAURENT DE CERDANS	LA QUERA	450	PONT RD 64 LA FORGE DEL MITG	42.403691 , 2.598872	PONT ROUTE DE MANYAQUES	42.407429 , 2.598194
	SAINTE LAURENT DE CERDANS	LA QUERA	770	LE PONT DE CAN LLOBERE RD 3	42.379824 , 2.618335	PONT DU CHÂTEAU DE L'ILE	42.382718 , 2.612208
	SERRALONGUE	LE CASTELL	900	PONT C N° 1 ROUTE DU GRAU	42.400217 , 2.564278	CONFLUENCE AVEC LE CORREC DEL PONTERS	42.405544 , 2.566701
SERRALONGUE	LE CASTELL	560	PASSAGE A GUE DE CAN PALAT	42.385588 , 2.552601	CONFLUENCE AVEC LA RIVIERE DU CORTALS	42.386935 , 2.55715	
LAMANERE	LE LAMANERE	600	PONT AIRE DE PIQUE-NIQUE	42.359963 , 2.519062	PONT ROMAIN DE CAN BOTES	42.361596 , 2.518568	
VALLEE DE LA TET	LES ANGLÉS / ANGOUSTRINE	LA TET	1 200	PASSERELLE DE LLIVIA	42.556867 , 2.007771	CASCADE (Limite communes les Angles, La Llagonne, Angoustrine, Bolquère)	42.556735 , 2.016756
	FONTPEDROUSE	LA CARENCA	500	BUTE BOISEE EN RIVE GAUCHE (PIED PIC COUME MITJANE)	42.4436 , 2.200013	LA BASSA (INCLUDE)	42.448369 , 2.201978
	THUES ENTRE VALLS	LA TET	300	PONT DE CARENCA DANS LE VILLAGE	42.524997 , 2.22243	PONT RN 116 AVAL DU VILLAGE	42.52486 , 2.225986
	OLETTE	L'EVOL	350	PONT ROUGE "TRAVERSE D'OREILLA"	42.55461 , 2.262411	CONFLUENCE AVEC LE CABRILS	42.553335 , 2.266159
	OLETTE	L'EVOL	650	AMONT DU PLA DE LA BAILLETTE FONTAINE GROSSE	42.62531 , 2.216061	PASSAGE A GUÉ BUSÉ	42.62265 , 2.221511
	NOHÈDES	RIVIÈRE DE NOHÈDES	800	LAC ESTELAT	42.645513 , 2.215491	LES PREMIÈRES CASCADES	42.642806 , 2.222647
	SERDINYA	LA TET	50	BARRAGE / PRISE D'EAU SHEM	42.567161 , 2.320037	PONT RD27E	42.567220 , 2.320694
	SAHORRE	LA ROTJA	250	PRISE D'EAU DE LA PISCICULTURE	42.527539 , 2.362049	LIMITE AVAL DE LA PISCICULTURE	42.528713 , 2.361571
	CASTEIL	LE CADY	1200	SEUIL / PRISE D'EAU POTABLE	42.527102 , 2.397041	CONFLUENCE CORREC DE LA GUILLA	42.533943 , 2.391336
	CORNEILLA DE CONFLENT	LE CADY	700	AU DROIT DU MAS LLECH	42.57768 , 2.375648	PONT DES GRANDES CANALETTES	42.583382 , 2.370313
	CONAT	LE CAILLAN	500	PONT DE RUE DU SOLEIL	42.613165 , 2.355854	PONT DE LA RUE DU MOULIN	42.612537 , 2.358656
	RIA	LA TÊT	200	PONT DE LA MAIRIE	42.606888 , 2.398341	50 M EN AMONT GOUFFRE DU MOULIN	42.607122 , 2.400715
	URBANYA	L'URBANYA	350	PONT DU CHEMI DE LAS PLANES AU CROISEMENT DU CHEMIN DU MOULIN	42.640500 , 2.303036	PONT ENTRE LE CHEMIN DE SAINT JACQUES ET CELUI DU RIBERAL	42.638047 , 2.305404
	FINESTRET	LENTILLA	2600	PRISE D'EAU DU CANAL DE LA PLAINE	42.606238 , 2.512767	PONT DE FINESTRET	42.616142 , 2.510769
CAUDIES	LE CAUDIES	450	LA CASCADE	42.5656 , 2.161022	LE MOULIN D'EN BAS	42.568013 , 2.164921	
SANSA	LE CABRILS	1000	LE MOULIN	42.600622 , 2.170653	LE PONT DE RAILLEU	42.596263 , 2.179886	
CAPCIR	RIEUTORT	LE RIEUTORT	950	PONT ROUTE DES PISTES	42.656973 , 2.090272	GÎTE LE MOULIN	42.650592 , 2.09425
	FONTRABIOUSE	LE FONTRABIOUSE	900	PONT IMPASSE DES ORRIS	42.636432 , 2.094498	PONT DU CHEMIN DE LAS CLOSES	42.638125 , 2.099778
	PUYVALADOR	LE GALBE	VARIABLE	PONT R.D. N° 118	42.641785 , 2.113372	PLAN D'EAU DE PUYVALADOR	42.642605 , 2.116815
	MATEMALE	AUDE	300	PONT ENTRÉE DU VILLAGE	42.585479 , 2.118797	PONT DU PARKING	42.587829 , 2.119558
	FORMIGUERES	LA LLADURE	180	VIEUX PONT EN RUINE 200 METRES EN AMONT DU PONT DU CAMPING	42.612065 , 2.092908	PONT DU CAMPING	42.613675 , 2.094925
	FORMIGUERES	LA LLADURE	280	PONT DU CAMI DE LA CITADELLE DIT PONT VIEUX	42.613577 , 2.099422	PONT DE LA RD 118	42.613565 , 2.102696
CERDAGNE	ANGOUSTRINE	MESCLAN D'AYGUES	450	DEVERSOIR DU LLAT	42.562892 , 1.97102	CONFLUENCE AVEC L'EMISSAIRE DU SEC	42.559096 , 1.973182
	PORTA	CAMPCARDOS	800	PONT DES MOLINES	42.515598 , 1.806856	PRISE D'EAU MICROCENTRALE	42.517805 , 1.816072
	PORTE-PUYMORENS	RUISSEAU DE FONT VIVES	440	DEPART DE L'ANCIEN TELEPHERIQUE	42.552544 , 1.880743	CONFLUENCE AVEC LE CAROL	42.552259 , 1.874553
	PORTE-PUYMORENS	LE CAROL	100	PASSERELLE SUR LE CAROL	42.551361 , 1.880586	PLAN D'EAU DU PASSET	42.552404 , 1.870705
	PORTE-PUYMORENS	RUISSEAU DU PLA	970	SOURCES	42.545997 , 1.84119	CONFLUENCE AVEC LE CAROL	42.545633 , 1.832746
	SAILLAGOUSE / LLO	LE SEGRE	900	PONT DES ESCALDILLES	42.451553 , 2.057995	PONT DE VEDRIGNANS	42.449097 , 2.066971
	SAILLAGOUSE	LE SEGRE	700	ANCIENNE PISCICULTURE	42.457338 , 2.041149	PASSERELLE CAMPING	42.458304 , 2.036047
	EYNE	RIVIERE D'EYNE	700	PONT DE LLO	42.470199 , 2.083095	MAISON DE LA VALLÉE	42.474031 , 2.079503
	EYNE	EAUX VIVES	700	LES SOURCES (LES FONTANALS)	42.4696 , 2.090527	PONT DE LA R.D. 29	42.474076 , 2.079578
VALCEBOLLERE	LE RIU TOSSA	1500	DE LA SOURCE	42.3722 , 2.086113	CONFLUENCE VANÉRA	42.387513 , 2.032621	
VALCEBOLLERE	LE VILA	200	ÉGLISE VALCEBOLLÈRE	42.386735 , 2.035179	CONFLUENCE VANÉRA	42.387513 , 2.032621	
VALLEE DE L'AGLY	CAUDIES DE FENOUILLEDES	SAINTE JAUME	600	PONT RD9 GORGES SAINTE JAUME	42.799198 , 2.383121	PRISE D'EAU DU CANAL DE LAPINOUSE	42.801961 , 2.390524
	CASSAGNES	L'AGLY	200	BARRAGE DE L'AGLY	42.746695 , 2.588237	RAVIN DE LA GUICHÈRE	42.750245 , 2.586538